L'OUEST CANADIEN.

Vol. 2. EDMONTON, ALBERTA, JEUDI MAI 4 1899. No. 11

AVIS.

Nous prions nos lecteurs et abonnés de nous faire parvenir au plus tôt le prix de leur abonnement de 1898, s'ils ne l'ont pas encore payé, et aussi celui de 1899 qui est maintenant dû. Ils nous rendront un grand service et nous permettront ainsi de continuer l'œuvre que nous nous sommes donnée à accomplir, le rapatriement des canadiennes-français des Etats-Unis et la colonisation de nos territoires. Nous exprimons l'espoir que notre appel sera entendu.

LAFAYETTE ET LA SENTINELLE

Au moment où tout le monde aux Etats-Unis s'occupe du monument à élever à Paris à Lafayette, et qui doit inauguré le 4 juillet 1900 il est intéressant de rappeler une jolie anecdote dont le jeune général français a été le héros pendant la guerre de l'indépendance. C'était à Valley Forge au cours du rigoureux hiver 1777. Une nuit que Lafayette faisait dans le camp sa tournée d'inspection ordinaire il aperçut une sentinelle qui paraissait à moitié morte de froid et qui pouvait à peine tenir son fusil; son uniforme était en lambeaux et ses souliers troués laissaient voir ses pieds nus. S'approchant du soldat, Lafayette lui prit son fusil des mains et lui dit :

—Dégourdissez-vous mon ami, et allez à ma hutte : vous y trouverez du feu ; une paire de bas et une couverture. Réchauffez-vous, mettez les bas et apporter moi la couverture. Je vais rester ici prendre votre place jusqu'à votre retour.

Le soldat ne se l'est pas fait dire deux fois et il s'est dirigé vers la hutte du généra,l pendant que Lafayette, le fusil sur l'épaule, montait la garde à sa place.

Au bout d'un demi-heure, le soldat ranimé et réchauffer, revenait à son poste, rapportant la couverture. Elle était très grande. Lafayette tira son épée, fendit la couverture en deux parties égales et, donnant l'une des moitié au soldat, il s'éloigna rapidement avec l'autre sans attendre les remerciements de la sentinelle. Quand Lafayette est revenu aux Etats-Unis, en 1824, il n'a pas été peu surpris au cours d'une grande réception qui lui était offerte, d'être accosté par un vieux soldat aux cheveux blancs qui, après lui avoir cordialement serré la main, lui a montré une motié de couverture à lauelle il dit qu'il attachait le plus grand prix. Ce vétéran n'était autre que la sentinelle avec laquelle le général Lafayette avait partagé sa couverture quarante-sept ans auparavant.

AMERICANISME DE BON ALLOI

L'autre jour, en Pensylvanie, un nommé Charles McCully, qui avait été franc-maçon, pendant de longues années, s'est converti à l'article de la mort. C'était pendant la Grande Semaine, et comme les funérailles avaient lieu le Jeudi saint, il ne pouvait, bien entendu, y avoir de cérémonie à l'église. Le Très R.v. John J Fedigan, provincial des Pères Augustins, s'est rendu à la maison mortuaire pour réciter les prières de l'Eglise. Il a trouvé la maison remplie de francs-maçons. Le bon Père a profité de l'occasion pour parler aux Frères-Trois Points, non seulement de l'Eglise qu'ils ne connaissent pas, mais de leur société qu'ils connaissent encore moins peut-être. Il leur a dit et prouvé que s'ils sont de "bons garçons", comme ils le prétendent ; ils sont de "mauvais chrétiens" parce qu'ils n'écoutent pas le Pape. Il leur a dit et prouvé que les Papes ont eu raison de condamner la franc-maçonnerie.

Autrefois, a-t-il dit, la société des maçons était une société religieuse qui faisait une obligation à ses membres d'entendre la messe à certaines fêtes et d'offrir des cierges à la Sainte-Vierge lorsqu'ils n'assistaient pas régulièrement aux réunions. Si vous ne me croyez pas, leur dit-il, lisez votre propre historien, Gould. "Vous n'êtes plus, a-t-il ajouté, ce que vous étiez autrefois, et voilà pourquoi l'Eglise vous a condamnés."

Voilà un genre d'américanisme qui nous va bien. Malheureusement, nous n'en avons pas très souvent des exemples.

SYMBOLES DES ANNIVERSAIRES DE MARIAGE.

Voici une nomenclature des tymboles adoptés pour les différentes étapes de la vie matrimoniale.

1er anniversaire		Coton
2e	"	Papier
3e	"	Cuir
5e	"	Bois
7e	"	Laine
10e	"	Ferblanc
12e	"	Soie et toile
15e	"	Cristal
20e	"	Porcelaine
25e	"	Argent
30e	"	Perles
40e	"	Rubis
50e	"	Or
25e	"	Diamant

Il noue semble que cette nomenclature de symboles devarit se lire en sens inverse de la colonne des anniversaires ; à 75 ans en est loin d'avoir l'éclat du climat, et l'on n'est pas loin d'en être aendu au coton.

NOTES.

—Le millionnaire Rockfeller emploi 25,000 hommes.

—A Grenoble, France, il y a un restaurant municipal.

—On dit que le nombre de Eouddhistes s'élève à 455,000,000.

—La moitié du caoutchouc de l'univers entier vient du Brésil.

L'invention du clavigraphe à donné de l'emploi à 500,000 femmes.

—Jeffrey Hudson n'avait que 18 pouces de hauteur à l'âge de 20 ans.

—Une église méthodiste allemande à Milwaukee a été transformée en un dépot à bière.

—Les taxes sur le tabac rapportent à l'Oncle Sam quelque chose comme $36,000,000 par année.

—A Iloilo il n'y a pas d'hôtel ; mais il faut admettre qu'il n'y a pas volageurs.

—En Icel ande l'action déffier se regardée comme une violation des lois divines.

—Un perroquet, à Xenia, Ohio, tomba de sa perche en criant : "Je me meurs !" et expira immédiatement.

Dans le journal "L'Echo Honfleurais, M. Paul Bréard consacre une rapide étude aux premiers colons honfleurais. Grâce aux attachants récits de M. Edmond Roy, l'excellent érudit a retrouvé l'ancêtre de Mgr Bégin, originaire de la paroisse de Saint-Léonard de Honfleur.

Mgr Bégin a remercié M Charles Bréard dans les termes les plus gracieux ; "Vous avez rendu plus vif " encore, dit-il, mon attachement à " notre ancienne mère patrie la France, plus aif aussi le désir de faire la " connaissance de mon digne curé de " Saint Léonard, de sa paroisse qui est " presque la mienne et de la Ville de " Honfleur. "Et plus loin :" Il " m'est évident maintenant que je suis " citoyen de Honfleurais par mes ancêtres et je m'en fais un titre de " gloire."

C'est un risque.

C'est risquer sa vie sans profit que de négliger un rhume dont le traitement avec le **Baume Rhumal** n'exige aucun régime spécial tout en étant très agréable. 52

TEINTURERIE D'EDMONTON

F. MAYERHOFER, Propriétaire

Près des Ateliers de la Cie Electrique.

Toute commande promptement exécutée ouvrage supérieur garanti.

AVIS.

Avis est donné qu'en conformité de l'Ordonnance des Compagnies, application sera faite au Lieutenant-Gouverneur-en-Conseil pour des LettresPatentes sous le sceau des Territoires du Nord-Ouest, incorporant les personnes mentionnées plus bas et tous ceux qui voudraient devenir actionnaires de la Compagnie à êtee formée, un corps politique et corporé sous la clause de la dite Oordonnance. Le nom corporatif de la Compagnie sera : "The Edmonton Printing Co., Limited."

Le but pour lesquels l'incorporation est demandées est d'acheter, d'acquérir, de louer, de mettre en opératson des presses à imprimer, et tout le matériel nécessaire pour exploiter un imprimerie générale et un atelier de reliure, imprimer et publier des journaux ou revues périodiques, posséder des immeubles et faire tout ce est généralement nécessaire pour obtenir leo buts de la Société.

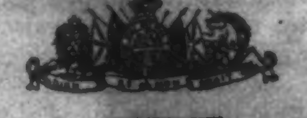
La principale place d'affaires dans les Territoires sera Edmonton, Alberta,

Le capital de la Compagnie sera de cinq mille piastres ($5000) divisé en cinq cents parts de dix piastres chacune.

Les noms et adresses des requérants sont :
Frédéric Villeneuve avocat,
Joseph E. Laurencelle, Gérant,
Jean-Baptiste Morin, Prêtre,
Joseph Cartier, Comptable,
De la Ville d'Edmonton, Alberta,
Et Eugène Villeneuve, Marchand de Montréal,
Qui seront les Directeurs Provisoires de la Compagnie.

Edmonton, 28 Mars, 1890.

PERDUE—Une robe de voiture d'hiver, en fourrure, pattes de chats sauvages, sur le chemin de Edmonton à St. Albert. Prière de la remetre aux soins de E. Brosseau, St. Albert. 51-53



RECRUES.

Des Recrues sont requises pour la Gendarmerie à Cheval du Nord-Ouest. Des jeunes gens habitués à la culture et aux travaux d'artisans seront préférés. Les candidats demeurant à distance pourront se mettre en communication avec le Commissaire à Régina ou avec le poste de Gendarmerie le plus proche, avant de se présenter, et par là sauver les dépenses.

L. W. HERCHMER,
Commissaire de la Gendarmerie à Cheval du Nord-Ouest.

Regina, 31 Mars, 1899.

AVIS.

M. N. J. Eldon a été appointé successeur de M. A. E. Voyer comme agent et collecteur de la Singer Mfg. Co.

J. W. CLARK, Manager.

L'OUEST CANADIEN.

Journal Hebdomadaire, organe de la Société de la Colonisation d'Emonton, Alberta.

Publié par

"La Cie. d'Imprimerie Canadienne d'Edmonton.

Abonnement: $1.00 par année, payable d'avance.

Petites annonces : 5 lignes et moins. trois insertions, $1.00, ou 10c la ligne la 1ère insertion et 5c les suivantes.

Annonces permanentes, conditions sur application au journal.

N.B.—Toute communication ou remise d'argent devra être adressée.

"l'Ouest Canadien, Edmonton,"

Alberta, T. N. O.

FREDERIC VILLENEUVE.

Directeur.

EDMONTON, 18 Mai, 1899.

EXPLICATION.

Nous aimerions a donner à nos lecteurs quelques explications au sujet de la suspension du journal pendant les deux dernières semaines. Cependant nous croyons mieux de leur dire tout simplement que cette suspention regrettable n'est pas le résultat de la mauvaise volonté de la part de la rédaction ou de l'aministration, et nous espérods qu'ils nous tiendrons compte de nos efforts pour continuer l'oeuvre de " l'Ouest Canadien. "

Dans son Editorial du 28 avril dernier. " L'Advertiser " félicite les marchands de notre ville d'avoir signé à l'exception d'une couple, unpacte de fermer leur magasin à 7 heures du soir. Et c'est bien fait. Nous sommes de son avis, les marchands méritent félicitations. Lorsque leurs commis ont été sur pied 12 heures par jour ils ont bien droit à une petite recréation, et la meilleure que l'on puisse prendre dans ce pays-ci, c'est bien durant les longs soirs ensoleillés de notre été du nord.

Plus de deux heures de soleil après avoir fermé le magasin ; Rien qu'a y penser les commis se mettent à rire, tant c'est allèchant. D'ailleurs les marchands n'ont rien a y perdre,qu'ils accoutument leurs clients a venir faire leurs emplêtes pendant la journée, ou avant sept heures. Ces derniers ne s'en porteront pas plus mal,et les commis s'en porteront beaucoup mieux. Bien plus ils seront le lendemain plus dispos, peut-être plus disposés a bien servir leurs maitres. Tous vraiment auraient a y gagner.

CORRESPONDANCES PARLEMENTAIRE.

Régina 28 avril 1899.

Mon cher OUEST CANADIEN.

La semaine s'est ouverte avec entrain et du train que vont les affaires la fin du mois verra la fin de la session. Voilà un changement heureux. Les députés ont hâte de regagner leurs foyers et expédient tous les jours beaucoup de besogne. Ils siègent même le soir pour aller plus vite en besogne. Plusieurs députés avaient préparé des bills pour amender l'Ordonnance des licences, les unis pour restiendre le commerce de liqueurs d'autres pour le favoriser et il a été décidé de laisser la question pendante jusqu'à la prochaine session.

La Chambre a siégé vendredi et samedi soir et beaucoup d'ouvrage de routine a été terminé.

Mardi, les bills suivants ont subi leur 3e lecture et seront soumis au Lieutenant Gouverneur pour les santion Royale. "Pour amender la loi des Sociétés". "Mauvaises Herbes". "L'ordonnance de la profession Legale et la société de Loi des Territoires". "Pour l'inspection du Bétail". "Pour le règlement des Cies a fonds social." "Pour l'administration de la justice".

Les estimés ont été déposés sur la table et voici les chiffres totaux des différents départements.

Avant le discours du budjet, M. Villeneuve demanda à la chambre, de faire enregistrer son protet contre la résolution présentée lundi par le Dr Patrick et adoptée par la Chambre par la voix de l'Orateur. MM. Villeneuve Shera étant absents lundi n'ont pu enregistrer leur vote contre cette motion qui était à l'effet de demander au gouvernement fédéral le contrôle des bureaux d'enregistrement et d'en reduire le nombre à deux pour tous les territoires, c'est à cette dernière partie de la motion que MM. Villeneuve et Shera s'objectent à la motion ; leur protêt à été dument enregisiré.

M. J. H. Ross, trésorier fit ensuite le discours du budjet et eut un grand succès. Son discours dura près de deux heures et fut interrompu à maintes reprises par les applaudissements de la Chambre.

L'espace à ma disposition ne me permet pas de faire même un resumé de cette effort magnifique du Trésorier. Les estimés de cette année ne mentionnent pas où seront faits les ouvrages pour lesquels l'argent est voté en bloc : cela se décidera lorsque la chambre se formera en comité des subsides. Je vous tiendrai au courant.

Le bill amandant les élections a été adopté mardi au comité ; les principaux amendements font disparaitre de la loi la réouverture d'un poll pour irrégularités ou toute autre raison, et ont pour effet de simplifier l'opération de la loi électorale, l'ordonnance pour la protection du gibier fut aussi adoptée en comité générale.

La discussion sur le budjet nous a attiré de très jolis discours de MM. Brett, Brown, Meyers et Patrick, le débat a été très animé et quoiqu'il n'y eût pas encore d'opposition régulière organisée on voit qu'il se fait un travail constant pour arriver à ce but.

Les séances du soir sont suivies avec beaucoup d'intérêt par un grand nombre de citoyens et de dames qui encombrent la galerie et même le parquet de la chambre. Les estimés budjetaires se votent rapidement et soulèveni parfois des réclamations qui finissent par se taire et l'on passe à l'item suivant. L'item de 6000 pour imprimer et " traduire " les ordonnances a été l'objet d'une discussion très animée entre M. Haultaine et M. Villeneuve, ce dernier demanda au gouvernement si cet item pour la traduction des Ordonnances était pour remplir l'obligation de traduire et de publier les Ordonnances en français tel qu'ordonné par la section 110 de l'acte des Territoires du N. O. Cette obligation péremtoire de la loi avait été mise de côté depuis 1894 alors que nous n'avions personne pour défendre nos droits dans la Chambre. Sans parler des nombreux services rendus à ce pays par l'élement français, qui a fourni les missionnaires, les découvreurs qui ont été dans ce pays l'avant-garde de la civilisation et de la prospérité d'aujourd'hui, il y avait là une question d'obligation légale et le gouvernement avait le devoir de donner le bon exemple et de faire exécuter le loi. M. Haultain répondit qu'il reconnaissait l'obligation qu'imposait au gouvernement l'acte des Territoires du N. O. mais le gouvernement fédéral ne donnait pas les fonds nécessaires pour cette traduction française ; que les fonds requis suffisaient à peine pour les fins du gouvernement et que le gouvenement fédéral devait donner les fonds nécessaires pour cette impression ; l'item fut voté. Je vous envoie les divisions qui ont eu lieu sur le bill rendant compulsoire l'organisation des villages :

POUR.— McCaulay, Shera, Prince, Patrick, Rosenroll, Simpson, Haultain, Ross, Bulyea, Brown, Gillies, DeVeber, Lake, Smith, Greeley, Cross Elliott, Fisher et McIntyre.—19.

CONTRE. — Villeneuve, Bennett, McLeod, McDonald, Brett, McKay, Meyers, Connell, Wallace, Hawds, McDearmid.—11.

M. McDonald proposa une amendement à l'effet d'autoriser les villages à exempter de taxe les moulins à farine et les autres propriétés du vote de la majorité : Le vote fut le même.—

Jeudi matin le Lieutenant-Gouverneur vint donner son assentiment à la loi de la protection du gibier. Le comité adopta ensuite le bill du club d'Edmonton qui a subi sa 3e lecture dans l'après-midi :

La demande d'incorporation de la ville de Minto fut considéré en comité général avec le résultat que l'amendement de M. Villeneuve et McCaulay a l'effet d'appeler cette ville Strathcona fut voté par un vote de 15 pour ; —14 contre.

Un amendement de M. Thomas Mackay pour nommer la ville d'après le nom de M. McCaulay a été repousé par un vote de 14 à 16. Cet amendement eut beaucoup de succès dans toute la députation :

Le vote sur la motion du Dr Patrick a l'effet de demander au gouvernement fédéral de donner aux Territoires le contrôle des bureaux d'enregistrement et d'en limiter le nombre a deux, a été adopté sur le vote de l'orateur lundi par un vote de 14 à 14 et l'orateur donnant sa voix préponderante en faveur.

POUR :	CONTRE :
1. Patrick	McDonald
2. DeVeber	McKay
3. Haultain	McLeod
4. Ross	Prince
5. Bulgea	Wallace
6. Brown	Connell
7. Fisher	Bennett
8. Smith	Brett
9. Elliott	McIntyre
10. Cross	Hawkes
11. Greely	Meyers
12. Rosemall	McDiarmid
13. MacKaulay	Lake
14. Sempson	Simpson
14 —	14

L'orateur vote pour. MM. Shera et Villeneuve étaient absents lorsque le vote a pris. Comme on le verra plus haut ces messieurs avaient été appelés à Winnipeg pour affaires très importantes n'ont pu voter sur cette question qui n'était pas sur les ordres du jour lors de leur départ de Regina.

Il n'y aura rien de fait à Ottawa cette session a ce sujet d'après des informations très sérieuses.

Le bill exemptant les hôpitaux des taxes municipales présenté par M. F. Villeneuve, a subi sa 3e lecture jeudi

C'est un risque.

C'est risquer sa vie sans profit que de négliger un rhume dont le traitement avec le **BEAUME RHUMAL** n'exige aucun régime spécial tout en étant très agréable.

ST. PIERRE.

M. l'abbé Bouchard, que nous avons le bonheur d'avoir pour pasteur, attend quelqu'un de sa famille dans le cours de l'été. Nous faisons des voeux pour que M. Bouchard père, et toute la famille, vienne s'établir au milieu de nous ; il n'y a plus d'homesteads à prendre, il est vrai, mais avec les nouvelles conditions d'achat du C.P.R. il est aussi avantageux de choisir une section de la compagnie. Il y en a de si belles ; et l'on se trouve de suite dans une paroisse organisée avec des voisins, une église, des écoles, etc.

Dans une conversation, l'autre jour, l'on me demanda l'explication du fait que tant de bons colons établis ici sur de belles et grandes fermes, ne font pas venir leurs frères ou autres parents qui végètent sur des terres ruinées de la province de Québec ou travaillent à la journée aux Etats-Unis. L'explication est facile, demandez à ce riche cultivateur qui a battu l'an dernier 1500 minots de blé et 2000 minots d'avoine pourquoi il n'invite pas ses parents et ses amis d'en bas à venir le rejoindre ici,il vous répondra, " qu'il fasse comme moi qu'il vienne " de lui-même je lui ai déjà écrit, et " ca n'a servi qu'a me faire traiter de " menteur, on ne nous croit pas en " bas, c'est inutile d'essayer."

C'est bien cela ; on a dit tant de choses contre notre Nord-Ouest, qu'on a réussi a préjugés tout le monde ; et malheureusement, un avanturier un homme de rien, à qui l'on ne confirait pas une lettre pour le bureau de poste, obtient plus de crédit et voit ses dires mieux acceptés qu'un ami d'enfance, qu'un proche parent, qu'un frère. Je n'approuve pas le colon qui se tait, parce qu'il rencontre des incrédules, mais je désapprouve d'avantage le pauvre diable qui s'obstine à ne pas suivre les bons conseils de ceux qui lui veulent do bien.

—M. Napoléon Delisle, va faire construire sur sa ferme, une magnifique résidence, aussitôt les semences achevées.

—M. Denis Hébert, est un des actionnaires directeurs de la compagnie du moulin à farine de Morinville.

—M. Dalton, qui a acheté une demie section de terre du C. P. R. prétend casser 100 acres de prairie cet été.

—M. Philippe Frenette est entré dans sa maison neuve dernièrement ; lors de son passage ici, M. l'abbé Morin a photographé le chantier primitif de Philippe, pour conserver le souvenir des temps héroïques de la colonie.

Avis aux Creanciers de JOSEPH COUTURE

Décédé.

AVIS EST PAR LES PRESENTES, Donne que par ordre de l'Honorable Juge Rouleau, en date du 9ème jour de mai, A. D. 1899, les créanciers et les autres personnes ayant des réclamations contre la succession du sus-mentionné Joseph Couture doivent dans le délai de quatre semaines après la 1ère publication de cet avis de transmettre les pleins détails de leurs réclamations, avec leurs noms, leurs addresses, avec un état des garanties (s'ils en ont) portées par eux, les vérifiant par une Déclaration Statuaire et les noms et les addresses de leurs avocats (s'ils en ont) à MM. Beck et Emery, avocats pour l'administration de la succession du dit défunt.

ET PRENEZ AVIS, qu'après l'expiration du délai susdit, l'administrateur aura la liberté de distribuer l'actif du dit défunt ou aucune partie d'icelui entre les personnes y ayant droit, ne considérant que les réclamations dont il aura eu avis.

Daté à Edmonton ce 9 mai A.D. 1899.

BECK ET EMERY,

Avocats de l'administration.

Première Publication le 18 mai 1889.

2 fois.

AVIS.

M. N. J. Eldon a été appointé successeur de M. A. E. Voyer comme agent et collecteur de la Singer Mfg Co.

J. W. CLARK, Manager.

EGLISE ST. JOACHIM. Règlement du Carême et heures de Offices.

TOUS LES DIMANCHES.

1ère messe à 8h a.m.
Grand'messe à 10.30h a.m.
Catéchisme, 3h p.m.
Vêpres et Bénédiction, 7h p.m.

Instruction ou sermon à tous les offices, alternativement en français et en anglais, et occasionnellement en langue Crise.

PENDANT LA SEMAINE.

Messe tous les jours à 8h a.m.

Office religieux tous les soirs à 8.30 p.m., excepté le samedi.

NOUVELLES DE WINNIPEG.

Nous avons eu la semaine dernière la visite de deux députés à la Législature uu Nord-Ouest, maintenant en session à Régina MM. Villeneuve et Shera. Ces messieurs sont arrivées samedi matin et repartis lundi midi pour la capitale territoriale. M. Villeneuve a eu une longue entrevue avec Mgr Langevin sur des sujets très intéressants pour la minorité catholique et française des Territoires. M. Villeneuve a passé le dimanche à visiter quelques uns de nos compatriotes de St Boniface entr'autres MM. le juge Dubuc, Prendergast, Auger, Betournaux, Beliveau Rochon et autres.

On parle beaucoup des élections locales qui devront avoir lieu dans le Manitoba et le sentiment de nos compatriotes semble unanime ou à peu près en faveur du gouvernement Grenway qui parait revenir peu-à-peu sur ses erreurs du passé tandis que l'opposition sous la conduite de H. J. MacDonald parait vouloir faire appel à nos adversaires avec le cri de ralliement "Remember Bagot" "No separate schools". On mentionne les noms de MM. B. Predregast, H. Royal, J. Dubuc, A. S. Bertrand comme condidat probables. On mentionned aussi le nom de M. Rochon, le distingué inspecteur d'écoles françaises du Manitoba comme candidat dans le comté Woodslands contre M. Roblin le chef de l'opposition. M. Rochon a rendu de grands services à notre cause depuis son arrivée parmi nous et malgré tout notre regret de le voir laisser sa position, nous le verrions avec plaisir élu à la Législature.

M. Bruno Trudel, le représentant de la maisons Chaput Fils & Cie est de passage parmi nous.

On parle beaucoup d'immigration et les articles de l'OUEST CANADIEN en reponse à la Vérité sont approuvés entièrement. On se plaint beaucoup parait-il des préferences qu'exerce parmi ses employés un certain fonctionnaire des postes. Je vous donnerai les détails à ma prochaine lettre.

Winnipeg, 25 avil 1899.

EMILIO.

NOTES LOCALES.

—M. E. Brousseau de St. Albert, était de passage en cette ville, mardi dernier.

—Les commissaires pour le TRAITÉ avec les sauvages de l'Athabaska et de la Rivière le Paix, arriveront à Edmonton lundi soir.

—Enfin nous avons une température d'été et le blé commence déjà a sortir de terre. D'après les anciens tout fait présager une récolte des plus abondantes.

—Le Dr Brett, député à la Législature pour le district de Banff a donné sa démission vu le protêt qui avait été entré contre son élection. Il sera de nouveau candidat.

—Le journal conservateur dont il est question depuis quelque temps, paraîtra dans les premiers jours de juin sous la direction de MM. Tims et Gregg ; il s'appellera le "Edmonton Post."

—La population métisse du district d'Edmonton et en général de tous les Territoires est enchantée de la décision du gouvernement fédéral d'accorder des scrips aux enfants métis nés de 1870 à 1885.

—M. Léon Bureau de Versailles, France est de nouveau parmi nous et les nombreux amis qu'il s'était faits lors de son premier voyage, ont été enchanté de le voir. M. Bureau est descendu à "l'Alberta."

—La fête St. Jean-Baptiste sera fêtée avec éclat au Fort Saskachewan, le 24 et 25 juin prochain. Tant mieux, que la fête soit belle, cela prouvera a nos détracteurs, genre Tardivel, que nous sommes restés canadiens-français.

—L'hon. M. Montague arrive d'un voyage dans l'Ouest ; il est émerveillé des progrès qu'il a constatés, des immenses capitaux qui affluent vers ces lointaines régions et des développements énormes qui s'y préparent pour les prochains douze mois. Chaque voyageur qui revient de la Colombie, de l'Alberta et du Manitoba traduit absolument les mêmes impressions. N'avons-nous pas raison de conseiller à nos gens qui veulent partir ou qui végètent aux Etats-Unis d'aller s'emparer des riches terres à blé de l'Ouest, d'aller tenter fortune à l'ombre des Montagnes Rocheuses, dans les fertiles prairies, autour des mines du Kootnay. L'agriculture presque à ses débuts, paie aujourd'hui largement làbas ; dans cinq ans, elle paiera dix et vingt fois plus. Les villes qui surgissent ici et là vont constituer d'excellents marchés pour les paysans qui, outre les comptoires d'exportation, auront les comptoirs locaux. Il y a beaucoup d'argent dans l'Ouest, et il en aura de plus en plus chaque année ; c'est le pays d'avenir par excellence.

"LE TEMPS."

—M. Armand Marsan, de Ste-Emerence est entré à nos bureaux comme chef d'atelier en remplacement de M. O. Derome.

—M. l'abbé Morin est parti ce matin pour Montréal ; il nous reviendra vers la mi-juillet. Nous lui souhaitons un bon voyage.

—Une galicienne et ses 4 enfants ont été arrêtés pour vol. Les effets volés constituent un assortiment des plus complets de marchandises de toutes sortes. G. Gairdner est le magistrat qui présidera au procès. Avis aux victimes.

—Le parti de pêche Corriveau et Cartier est revenu dimauche soir, après avoir pêché toute la journée sans rien prendre du tout...... en fait de poisson. Ils ont cependant attrapé chacun bon rhume de cerveau. Nos sympathies.

—M. l'abbé Morin et M. F. Villeneuve, se sont rendus à Beaumont la semaine dernière ; ils ont été les hôtes de M. l'abbé Ethier. La population de Beaumont parait satisfaite des progrès passés et a une foi robuste dans l'avenir Bravo !

Nous avons eu dimanche dernier la visite de M. Villeneuve député à Régina et de M. J. H. Gariepy d'Edmonton. Après la messe M. Villeneuve addressa la parole aux électeurs Morinville et par les applaudissements qu'il a reçus l'on peut dire qu'à Morinville comme ailleurs on est fier du travail de notre député.

—Le Pape a signé une bulle proclamant un jubilé universel pour la fin du dix-neuvième siècle.

Ce jubilé commencera le jour de Noël prochain.

Sa Sainteté accorde une indulgence plénière à tous les pèlerins qui dans le cours de l'année 1900, iront à Rome ou autres lieux de pèlerinage reconnus par l'Eglise.

Il nous fait peine d'apprendre que M. Clavet, de la Cie Marks Clavet et Dobie, est en frais de vendre, à n'importe quel prix, son stock de marchandises pour s'en retourner dans l'Est.

M. Clavet durant son séjour dans Edmonton s'est fait beaucoup d'amis. Le commerce toujours croissant de cette compagnie à Port Arthur, Fort Williams et ailleurs nécessitent l'abandon, pour le moment du moins de la maison d'Edmonton.

VEGREVIIIE.

Monsieur le Rédacteur de "L'OUEST CANADIEN." — Je vous prie d'enregistrer sur votre journal la mort d'Abraham Laboucaine, décédé le 18 avril à l'âge de 12 mois et demi, et inhumé dans le cimitière de Végreville. Et vous enregistrerez que nos semences sont en partie toutes finies et qu'aujourd'hui il neige en masse.

—Au Biver Lake, il y a eu une chicanne il y a quelque jours, M. Augus McCalen qui a battu Frank Lafortune, il l'a assommé avec un bâton, ce dernier est au lit depuis, et l'autre est en prison pour attendre son enquête.

Tout à vous,

JOSEPH POULIN,

Vegreville Alberta, T. N. O.

27 avril, 1899.

—A l'occasion de son 51e anniversaire, le premier mai dernier, les amis de M. Joseph Poulin se réunissaient à sa résidence pour lui souhaiter une heureuse fête.

M. et Mde Poulin, quoique pris à l'improviste, surent déployer comme toujours autant de zèle que possible pour égayer leurs hôtes.

Les jeunes démoiselles toujours très gracieuses organisèrent un cotillon des plus entraînants, qui se prolongea à une heure très avancée dans la nuit.

Après quoi chacun se retira en emportant un heureux souvenir de cette petite veillée intime.

Ad Multos Annos

Alpha.

Ste Angele de Laval comte de Nicolet.

Monsieur le Rédacteur de "L'OUEST CANADIEN :

Monsieur,

Je dois vous dire qu'après avoir visité pour ainsi dire tout le Manitoba et le Nord-Ouest, et après avoir considérer tous les avantages et les désaventages de chaque place de ce grand pays, j'ai trouver que le district d'Edmonton, était le plus avantageux de tous les districts du Nord-Ouest et du Manitoba. C'est très regretable, que ce pays soit si peu connu des canadiens de la province de Québec.

C'est vrai que la distance qui sépare l'Alberta et la province de Québec est grande et que c'est dispendieux pour s'y rendre, mais certainement si Edmonton, était plus connu, nos bons cultivateurs s'y rendraient en foule pour bénificier de ces belles terres. Ce pays ressemble beaucoup à la province de Québec. Je l'ai visité deux fois et toujours il me semble que j'arrive dans la province de Québec.

La date n'est pas bien éloigné que nous compterons les canadiens-français par milliers dans l'Alberta, car le mouvement ne fait que commencer et promet une bonne avenir. Moi pour ma part je me compte pour un citoyen du pays car j'ai acheté une propriété à Edmonton sud et je dois retourner pour y demeurer au mois d'août pour bâtir. Mon intention est d'ouvrir un magasin à Edmonton et aussi m'acheter une ferme en campagne pour faire l'élevage des bestiaux. Je crois d'amener avec moi une couple de mes amis avec leurs famille, cela fera toujours trois familles de plus.

Je regrette beaucoup que votre journal "l'OUEST CANADIEN" ne soit pas étendu dans toute la province de Québec cela serait un bon moyen pour faire connaître le pays avec tous ces avantages.

Bien mon cher rédacteur, je vais vous dire au revoir. J'irai vous voir à mon arrivée dans le pays avec ma familles, en attendant je vous souhaite bonne chance.

Votre dévoué serviteur,

DAVID MOREAULT.

MORINVILLE.

La bordée de neige dont nous avons été gratifiés ces jours derniers aura pour effet de mieux préparer la terre pour les semences et, d'activer la germination des grains déjà ensemencés. Les nouveaux arrivés, sont un peu déconcertés de voir la terre se couvrir de neige après que les travaux des semailles sont à moitié faits ; qu'ils se rassurent ces bons amis, la neige à cette saison de l'année est un vrai bienfait ; plus il nous en tombera qlus le rendement du grain sera abondant et plus nos graineries se rempliront à l'automne.

—Le projet de construire un moulin à farine dans le village, entre dans la voix de la réalisation ; le contrat pour l'achat des machines, de l'engin, etc, a été discuté, samedi soir dans une assemblée des directeurs provisoires de la compagnie ; les conditions de paiement ont été données à l'agent général de la manufacture G. Gray, qui les soumettra à ses patrons, Nul doute que le contrat sera ratifié et que l'ordre d'expédier les machines sera donné sous peu.

En avant le progrès !

—Il nous manque encore une fromagerie ou beurrerie dans la paroisse ; avec la quantité de lait que nous pouvons fournir, il y a un avantage réel et des bénifices certains pour un homme du métier qui viendrait s'installer au milieu de nous. Le terrain pour ériger les bâtisses, etc, serait donné gratis, ou a des conditions exceptionnellement faciles. Qu'il vienne notre homme et il verra que les citoyens de Morinville entendent faire les choses en hommes d'affaires.

L'aspect général de la paroisse change considérablement, et c'est pour le mieux : les champs s'agrandissent, les maisons se renouvellent, les troupeaux d'animaux augmentent, les chemins se decalisent, etc, etc ; ça marche, ça avance et rapidement. A voir ces vaillauts habitants, amener à la messe, leur familles composée de 7, 8 et 10 enfants, dans des voitures traînées par de superbes chevaux richement attelés ; on se demande s'il est sur terre une population plus heureuse que la nôtre.



DES SOUMISSIONS CACHETEES addressées au sousigné et enossées "Soumissions pour les palais de justice etc., Medecine Hat." seront reçues jusqu'à lundi le 29 mai, 1899, pour la construction d'un palais de justice et dépendances à Medecine Hat Assa.

Les plans et spécifications peuvent être vues et des formules de sommission et toutes les informations nécessaires être obtenues a ce département et au bureau de M. D. Smith préposé aux Travaux Publics à Winnipeg, Man. et sur application à l'officier commandant la police à cheval, à Medecine Hat, Assa.

Les personnes qui soumissionnent sont notifiés que les soumissions ne seront pas prises en considération à moins quelles ne soient faites sur les formules fournies et signées de leur signature actuelle.

Chaque soumission devra être accompagner par un chèque accepté par une banque et fait payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics égal a dix pour cent du montant de sa soumisâion qui sera confisqué si la personne refuse d'exécuter le contrat lorsqu'elle en sera requise ou s'il ne complète pas l'ouvrage pour lequel le contrat est passé. Si la commission n'est pas acceptée le chèque sera retourné.

Par ordre F. E. Roy,

Secrétaire.

Département des Travaux Publics,

Ottawa, 22 mai, 1899.

Les journaux insérant cette annonce sans autorité du Département ne seront pas payés.





QUAND MEME !...

Jean Lefèvre faisait partie de cette vaillante armée de la Loire qui en 1870, tint tête aux Prussiens, après les grands désastres de l'armée de l'Est.

Il avait été incorporé dans un régiment de garde mobile, au moment où la nouvelle de la capitulation de Metz venait de consterner la France.

Le général d'Aurelles de Paladines, un combattant de Sébastopol, avait publié un ordre du jour énergique :

"Je suis parfaitement décidé, disait-il, à faire passer par les armes tout soldat qui hésiterait devant l'ennemi. Quant à moi, si je recule, fusillez-moi."

Jean Lefèvre n'était pas de ceux qui reculent, mais les paroles du général s'étaient gravées dans son esprit : et lors du premier engagement avec l'ennemi, dans la forêt de Marchenoir, il se porta en avant avec une telle ardeur, qu'il fut surpris avec quelques camarades en plein bois, par une colonne bavaroise, contre laquelle une poignée d'hommes ne pouvaient lutter.

Cependant, il avait fait de son mieux. Protégé par un arbre, il avait tiraillé sur l'ennemi jusqu'à complet épuisement de ses cartouches. Puis, bravement, il avait croisé les bras, attendant la mort.

Par miracle, aucune balle ne l'atteignit.

Il avait été fait prisonnier.

Le lendemain, il était joint à un convoi que l'on dirigeait vers l'Allemagne. Là-bas, dans une forteresse de Poméranie, était le lieu où il se reposerait enfin !... Et quel repos ! les prisonniers étaient astreints à mille travaux !

Avec un cruel serrement de cœur, il traversait les villages mornes de la Beauce. Les paysans regardaient passer, sans mot dire, leurs malheureux compatriotes.

De chaque côté de la colonne, un cordon de soldats. portait la baïonnette au canon, empêchaient toute évasion pendant la route. Un soir, un pauvre mobile, qui n'en pouvait plus de fatigue, essaya de s'échapper en courant. Hélas ! il ne fit que quelques pas !... Il tomba sous les coups de crosse... On le jeta dans une charette où s'entassaient les blessés, sur de la paille sanglante.

Cependant tous les prisonniers n'avaient que cette idée fixe ; s'enfuir, quitter le convoi maudit ! plutôt mourir même que d'accomplir cette marche interminable !

Les plaines immenses du Loiret s'étendaient à perte de vue ; à peine la ligne de l'horizon était-elle coupée quelquefois par le clocher d'une misérable église, Puis ce furent des forêts de pin, et Jean Lefèvre fouillait des yeux l'ombre des bois où il pourrait trouver un asile. Mais la surveillance fut plus étroite quand on traversa les futaies de la forêt de Fontainebleau. Sur la place de l'Obélisque, avant d'entrer dans la ville, on compta les prisonniers ; puis on se remit en marche par une rue large. Il n'y avait pas d'espoir pour Jean Lefèvre d'échapper à la surveillance de ses gardiens.

Les Prussiens évitaient à dessein les voies étroites, et Jean s'en apercevait avec dépit.

Cependant, lorsque l'on eût passé devant l'immense cour des Adieux, la colonne s'engagea dans la rue de France, pour gagner la route de Paris sans doute. Quelques maisons ouvraient des couloirs sombres sur la rue.

A ce moment il se passa un fait providentiel pour Jean. Un détachement prussien rentrat de ce côté dans la ville, et les deux colonnes embarrassèrent la rue. Il y eut une bousculade. Jean se trouva serré le long du trottoir. Auprès de lui, une femme d'ouvrier, tenant son enfant par la main, regardait passer les soldats. Elle était sur le pas de sa porte, l'entrée d'un couloir, dont l'ombre tenta soudain le prisonnier. Il s'élança d'un bond, renversant l'enfant qui se mit à pousser des cris. Tandis que sa mère le relevait, Jean disparaissait dans le couloir, repoussait la porte derrière lui et se blottissait dans un coin comme un lièvre chassé, Un des gardes de la colonne s'élançait aussitôt vers la porte ; mais le mouvement de Jean avait été si prompt, que la mère, qui relevait son enfant, s'en prit à l'Allemand, et elle se mit à l'invectiver.

—Vous n'avez pas honte ! sauvage ! criait-elle. Vous voules tuer les enfants maintenant !...

Le Prussien levait sa crosse pour enfoncer la porte. Un officier, sérieux, survint. Il n'avait rien vu. Il comprit seulement que le soldat avait une alternation avec la femme ; il vit l'enfant qui pleurait...En avant ! En avant ! criait, impatiente, la voix du commandant. L'officier enjoignit au soldat de continuer sa marche sans répliquer.

Les pas lourds de la colonne Allemande s'éloignèrent : Jean Lefèvre, tout doucement, sortit de sa cachette.

—"Pardonnez-moi, Madame, si j'ai renversé votre enfant, dit-il...Mais vous m'avez rendu un fier service !"

La femme comprit vite qu'elle avait devant elle un des malheureux prisonniers français du convoi allemand. Elle appela son mari, un ouvrier que la guerre laissait sans ouvrage, il donna des vêtements à Lefèvre et celui-ci quitta cette même nuit Fontainebleau.

Ses parents habitaient à quelques lieues de là, au village d'Arbonne. Il résolut d'aller les embrasser avant de regagner les lignes françaises. La première partie du projet était facile à exécuter. A deux heures du matin Jern Lefèvre frappait à la porte de la maison paternelle.

Quant à vouloir réjoindre l'armée de la Loire, ce n'était pas une entreprise aussi aisée.

On juge de la surprise et de la joie des parents de Jean en voyant leur fils leur arriver au milieu de la nuit ! On était depuis longtemps sans nouvelles de lui ! Etait-il encore vivant ? Vite, la maman avait préparé un repas bien chaud pour réconforter le malheureux Jean ; puis il s'était reposé dans un bon lit, tout étonné de se retrouver au réveil entouré par les meubles familiers de son enfance.

Hélas ! ce bien-être ne devait pas durer longtemps. D'abord, Jean avait déclaré qu'il voulait—comme c'était son devoir—aller rejoindre les troupes françaises. Il se déguiserait, il parviendrait bien à regagner l'armée de la Loire.

—Puisque tu es revenu ! reste avec nous ! suppliait sa mère, qui frémissait en pensant que son Jean, échappé par miracle aux griffes de l'ennemi, allait, de gaité de cœur, retourner au milieu des champs de bataille.

—Ce n'est pas raisonnable ! Tu as fait ton devoir ! Si tu étais prisonnier en Allemagne avec les autres, est-ce que tu pourrais continuer à te battre pour la France !

—Je m'évaderais ! dit Jean.

Son père l'approuvait.

—Tu prieras le bon Dieu pour lui, ma femme, et nous le reverrons encore. Jean a raison : la France a besoin en ce moment de tous ces enfants valides !

La neige tomba tout la nuit ; le matin, une voisine, toute éplorée, vint annoncer qu'on apercevait, sur la route de Milly, une masse sombre qui s'approchait. On disait que c'étaient des Prussiens.

—Ma foi ! je veux voir leur têtes ! s'écria Jean, qui avait remis sa blouse de paysan.

Dans la rue, blanche de neige, une colonne de cavalerie allemande s'avançait. Les paysans n'avaient pas encore vu d'ennemis. Ils ouvraient de grands yeux tristes et mangréaient entre leur dents, tout en balayant la neige au pas de leurs portes.

Le père Lefèvre, une pelle sur l'épaule, auprès de sa femme toute tremblante, épiait son fils, craignant de voir commettre quelque imprudence.

Assurément, les Prussiens allaient le reconnaitre !

"Mon Dieu ! mon Dieu ! murmurait Mme Lefèvre, pourquoi ne s'est-il pas caché au fond de la cave ? Pourquoi a-t-il voulu les voir passer ! Ils vont l'arrêter ! Ils vont l'emmener ! C'est certain !"

Cependant les Allemands étaient proches.

A leur tête, il y avait un vieil officier à moustache et à barbiche blanches. Il était suivi de tout un état-major.

—Celui-là est un gros chef ! dit Jean Lefèvre en montrant l'officier.. Puis il ajouta en se tournant vers son père : Ce sont des Bravarois comme ceux que nous avons canardés dans la forêt de Marchenoir !...Quel dommage que je n'aie plus mon fusil !.........

Un cavalier coiffé du casque à chenille noire passait à ce moment tout près de Jean. Il comprenait sans doute le français, car il tourna la tête et il regarda fixement le jeune homme.

—Tais-toi ! Jean ! murmurait la mère.

—Ils ne me font pas peur ! dit Jean.

Le cavalier s'arrêta, tandis que la colonne continuait sa marche.

Sauve-toi, Jean, sauve-toi !

Jean avait compris que son air martial avait frappé le Baravois. Il n'attendit pas le conseil de sa mère, qui lui criait, sauve-toi, Jean, sauve-toi ; il bondit dans la maison.

—Franc-tireur ! s'écria le Bavarois.

Les attaques des franc-tireurs inquiétaient les Allemands, et au moment de s'engager dans la forêt de Fontainebleau, ils songeaient plus que jamais aux "Francs-tireurs".

La fuite de Jean le perdait ; aussitôt une douzaine de cavaliers furent à ses trousses.

En passant dans la cuisine, il décrocha le fusil de chasse de son père et le carnier contenant quelques cartouches puis il s'élança dans le jardin, derrière la maison.

Mme Lefèvre s'était évanouie.

Son mari s'efforçait d'arrêter les Allemands, protestant que son fils n'était pas un franc-tireur, mais un blessé de l'armée-française, en convalescence.

—Capout ! capout hurlait la troupe des cavaliers. C'était leur cri de mort.

Cependant, Jean fuyait par le jardin.

S'il eût dû courir en rase campagne devant les cavaliers, il eût été vite atteint : mais derrière les maisons du village, il s'était engagé dans une suite de ruelles et de sentiers qu'il connaissait bien, Il ne songea pas un instant à se cacher dans le village, c'eut été attirer sur ses amis, ses parents même, de terribles représailles. Il cherchait à gagner la plaine, puis les bois, qui, par groupes, formaient une chaine jusqu'à la forêt, dont les hauteurs rocheuses se continuaient jusqu'à Etampes par les massifs d'Arbonne et de Milly.

A quelques centaines de mêtres du village, Jean s'arrêta pour souffler, Les cavaliers Bavarois, après s'être égarés dans les ruelles, surgissaient dans la plaine. Ils eurent vite aperçu Jean et ils s'élancèrent au galop vers lui. Le jeune homme glissa rapidement deux cartouches à chevreuil dans son fusil et il se remit à courir jusqu'au bois. Bientôt il disparut dans les taillis épais.

Mais le bouquet qu'il avait pu atteindre était isolé de la forêt. Il serait vite cerné, si les Bavarois se donnaient la peine de le traquer en règle. En effet, au bout d'un quart d'heure, les cavaliers avaient formé un cordon de surveillance autour du bois. Jean ne pouvait leur échapper. Il s'en convainquit bien vite. Alors il pensa que, la fuite n'étant plus possible, il fallait vendre chèrement sa vie puis il se dit qu'après tout les Bavarois se lasseraient peut-être, et il s'assit sur un gros monticule de sable qui se dressait en cet endroit. Alors il songea que la Providence qui l'avait sauvé dans les rues de Fontainebleau, pourrait bien lui venir en aide...Mais bientôt sa situation lui apparut dans sa réalité.

Je ne pourrais m'échapper que par un souterrain ! murmura-t-il. Et nous ne sommes plus au moyen âge.........

Tout à coup, une lueur étincela dans son esprit. Il frémit d'une joie encore contenue......Il venait de songer que le monticule de sable sur lequel il était assis devait être produit par un des regards, percés tout récemment avant la guerre, dans le conduit alors en construction, destiné à recevoir les eaux de la Vianne pour les mener à Paris.

Dans la direction de Moret, ce canal souterrain, traversant la forêt de Fontainebleau, était déjà creusé. Les Allemands ne le connaissaient pas, car il ne figurait encore sur aucune carte.

Jean Lefèvre ne se trompait pas. En écartant les brousailles auprès du tas de sable, il trouva un puits étroit et il s'y laissa glisser.

Une heure après, il sortait du canal souterrain, en plein forêt de Fontainebleau.

Une fois encore, il était sauve (1). Trois jours plus tard il atteingnit Orléans, alors au pouvoir des Français.

Cependant les Bavarois, après une longue faction autour du bois, s'étaien décidés à y mettre feu pour forcer le fugitif à se livrer.

Ils durent avoir une haute idée de son héroisme, car ils pensèrent qu'il s'était laissé brûler vif plutôt que de se rendre.

G. des Bruliss.

AVIS.

L'ORDONNANCE CONCERNANT LA VENTE DES LIQUEURS, TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Les demandes suivantes de License ont été faites et seront prises enconsidération par le Bureau des Commissaires des Licenses pour le District No. 8, à Edmonton, Mardi, le 9ième jour de Mai, 1899, à 10 heures a.m.

Matz & Muller, Hotel Grand Central. Edmonton, license d'Hotel.

Jas. Goodridge, Jasper House, Edmonton, license d'hotel.

A. Cristall, Propriété située sur la moitié Ouest du lot 2, lot de rivière 8, Plan E, Edmonton, license de gros.

Henri Hétu, Queen's Hotel, Edmonton. license d'hotel.

Jackson & Grierson, Alberta Hotel, Edmonton, license d'hotel.

J. B. Mercer, propriété située sur le lot B, lot de rivière 10, Avenue Jasper, Edmonton, license de gros.

Compagnie de la Baie d'Hudson, Bloc de la Cie de la Baie d'Hudson, Edmonton, license de gros.

S. W. Calvert, Clifton Hotel, Fort Saskatchewan, license d'hotel.

Frank Marriaggi, Mansion House, Fort Saskatchewan, license d'hotel.

Chevigny & Larocque, Hotel St. Albert, St. Albert, license d'hotel.

Jos Couture, local situé sur le lot 63, block 4, lots de rivière 52 et 23, St. Albert, license de gros.

F. Perron, Hotel Windsor, St. Albert, license d'hotel.

T. Lamoureux, Hotel Saskatchewan, bureau de poste Lamoureux, license d'hotel.

VICTOR DODD,
Inspecteur-en-Chef des Licenses.

Daté à Regina, ce 17ième jour d'avril 1899.